

La thématique de l'habitat permanent en caravanes ou campings a ceci de fascinant qu'une même réalité peut faire l'objet de lectures diamétralement opposées. Quand le fonctionnaire dit au résident "Votre logement est insalubre (hauteur sous plafond, superficie, etc.)", l'occupant lui rétorque: "Sans doute, d'un point de vue strictement technique, mais à moi, il convient parfaitement... et j'en suis même propriétaire !". Et, de fait, pour peu que l'on se mette à l'écoute des habitants, un sentiment, appuyé, de satisfaction se dégage. Certes, tout n'est pas parfait au sein des aires touristiques, mais les problèmes tels qu'ils sont ressentis se rapportent quasi exclusivement aux tracasseries administratives, aux abus des propriétaires des parcelles ainsi qu'aux refus de domiciliation émanant des communes.

Au delà donc de ses aspects objectifs, le logement remplit également des fonctions *subjectives* pour son occupant. D'abord, il offre un refuge à celui qu'il abrite, qui trouve là un repaire bienvenu pour se dérober au regard disqualifiant d'autrui. Dans ce cocon sanctuarisé, il déjoue à sa manière la crise du logement et acquiert, enfin, une maîtrise sur son habitat. Ensuite, le logement constitue le support spatialisé de l'identité. Par son logement, l'occupant se donne à voir, ce qui explique l'accent invariablement mis sur le nettoyage de la parcelle, l'entretien méticuleux du lieu de vie et la personnalisation de la caravane. Et il n'y a pas que l'identité individuelle qui est ainsi réarticulée; l'identité *collective* est, elle aussi, en jeu dans le camping permanent. En effet, une certaine cohésion sociale s'y forme, sur le mode de l'opposition collective au propriétaire du terrain et aux autorités.